



→ Communiqué de presse

Lundi 22 novembre 2010

PAYS DE LORIENT

Révision du contrat Région-Pays de Lorient 2006-2012 **Une enveloppe de 22,46 M€ et 24 projets structurants**

Instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional de Bretagne, les contrats Région-Pays signés pour la période 2006-2012, ont fait l'objet d'une révision à mi-parcours, permettant de les faire évoluer et d'y intégrer de nouveaux projets, à enveloppe financière constante.

Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional, et Norbert Métairie, Président du Pays, signent, en présence de Daniel Gilles, Vice-président de la Région et élu référent du Pays, l'avenant au contrat Région-Pays de Lorient, aboutissement des négociations menées en 2009.

Portant sur une dotation globale de 22,45 M€ sur 6 ans, le contrat Région-Pays de Lorient comporte finalement, après révision, **24 projets d'intérêt régional (18,05 M€)** contre 27 initialement. Les négociations conduites à mi-parcours ont en effet permis de réduire le nombre de projets (sept ont ainsi été retirés) afin de concentrer - c'est le choix du Pays de Lorient - les aides régionales sur des opérations importantes et structurantes pour le territoire. Quatre nouveaux projets sont venus s'ajouter et six ont également été révisés lors des discussions de 2009.

L'accent mis sur le développement de la vocation maritime

Clairement, le Pays de Lorient a décidé de mettre l'accent sur les chantiers ayant une spécificité maritime. Quatre projets d'extension ou de restructuration de ports de plaisance ont ainsi été programmés : au Kernével à **Larmor-Plage** (1,95 M€), à La Pointe à **Port-Louis** (3,84 M€), à **Guidel-Plages** (1,01 M€) et au **Ban-Gâvres** (264 000 €). Pour des chantiers dont le coût s'élève à 22,5 M€, la subvention régionale sera de 7 M€. Soit plus de 40% de l'enveloppe globale allouée aux 24 projets structurants.

L'offre touristique et sportive, l'une des priorités du Pays

Deuxième priorité affichée dans ce contrat Région-Pays : la volonté de développer l'offre touristique, sportive et des loisirs de qualité.

La Région subventionne à hauteur de 5,48 M€ la construction d'équipements tels que le complexe aquatique d'**Hennebont** (1,87 M€), le complexe multifonctionnel du Ménez à **Larmor-Plage** (733 200 €), la 3e tribune du stade du Moustoir à **Lorient** (2,40 M€), la construction d'une salle de sports intercommunale à **Kervignac** (424 026 €)...

Le développement économique, nouvelle donne de la révision

La révision du contrat 2006-2012 a été l'occasion de retirer sept projets mais aussi d'en inscrire quatre nouveaux.

Trois d'entre eux symbolisent la stratégie de développement économique du territoire : l'extension et la requalification Qualiparc de trois zones d'activités à **Nostang** (Locmaria), **Kervignac** (Le Porzo) et **Quistinic** (Kergroix). Elles viennent s'ajouter à celle de **Merlevenez** (Bellevue), actée depuis 2006, comme l'aménagement du parc d'activités de Restavy à **Plouay**.

Le quatrième nouveau projet programmé à l'occasion de cette « revoyure » est la construction d'un pôle enfance-jeunesse à **Bubry**, que la Région va financer à hauteur de 1,05 M€.

La révision du contrat Région-Pays de Lorient

Après révision à mi-parcours, le contrat Région-Pays de Lorient 2006-2012 porte sur une dotation globale de **22 458 150 €** (soit une dotation de 105,80 €/habitant contre 89 €/hab en moyenne régionale) qui se répartit comme suit :

- une dotation de **18 059 448 €** pour l'enveloppe 2, destinée à financer les **24 projets structurants** pour le Pays ;
- une dotation de **2 940 522 €** pour l'enveloppe 3 au titre du financement de **projets locaux**, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local ;
- une nouvelle dotation **numérique** de **1 018 547 €** ;
- une dotation **ingénierie** de **443 608 €**.

Une enveloppe numérique pour aider à la couverture à très haut débit

La Région Bretagne souhaite assurer la cohérence du développement numérique sur son territoire, tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur propre espace géographique. Elle a donc décidé, en 2009, d'accorder à chaque Pays une nouvelle enveloppe numérique à l'occasion de la révision des contrats.

Le Pays de Lorient a bénéficié d'une enveloppe de 1 018 547 € qui va lui permettre de développer ses infrastructures numériques afin de permettre l'avancée du haut et du très haut débit.

Quelques exemples de projets structurants...

Lorient : l'aménagement en musée du sous-marin Le Flore

La métamorphose des 18 hectares de la Base des sous-marins est impressionnante. De site fantôme, elle est devenue l'un des lieux les plus attractifs et vivants de la cité lorientaise. Une reconversion que la Région a accompagnée financièrement depuis 2001. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : de 2001 à 2006, la Région a versé 7,44 M€ de subventions au profit du site pour un coût global d'opérations avoisinant les 60 M€.

Depuis 2006, dans le cadre du nouveau contrat Région-Pays de Lorient, deux nouveaux projets ont été financés : l'achèvement des opérations d'aménagement de la BSM et la transformation en musée de l'ancien sous-marin Le Flore. Ces deux chantiers représentent un montant de subventions de 1,55 M€. D'ici 2012, le Conseil régional aura donc financé la reconversion de ce site hors-normes pour près de 9 M€.

Le dernier projet en date, la transformation du Flore, est symbolique. Le sous-marin est le témoin de l'activité de la Marine nationale pendant plus d'un demi-siècle, sur ce site qui est aussi l'un des vestiges de la seconde Guerre mondiale. Le témoin aussi de l'histoire des submersibles à Lorient. Il était important de préserver ce pan, à plusieurs titres, de l'Histoire locale.

L'histoire de la BSM, de ses hommes et de ses navires

Le projet d'ouverture au public a donc vu le jour afin de compléter un parcours de visite déjà existant sur le site de la BSM. La proximité de la Tour Davis, qui présente les lieux d'entraînement des équipages ainsi que des films et des photographies des fonds sous-marins et des épaves de la rade de Lorient, est un élément de valorisation primordial.

Des travaux conservatoires ont donc, dans un premier temps, été réalisés afin de sécuriser le sous-marin. Sa stabilité était menacée à cause de la corrosion avancée de ses structures

porteuses. Puis, dans un second temps, un parcours scénographique a été défini avec l'objectif de faire découvrir au visiteur l'histoire de la BSM, de ses hommes et de ses navires.

La visite se déroule donc en deux temps forts. Tout d'abord, dans l'alvéole 8 du bloc K2 où une illustration pédagogique et patrimoniale de la BSM est présentée, avant une immersion dans l'univers des sous-marinières. Le cheminement se poursuit dans le belvédère, au fond de l'alvéole, où est proposée une projection panoramique sur la guerre au XXe siècle. Le parcours se termine par une immersion dans le sous-marin, qui a été conservé en l'état.

Tout au long de la balade, la plupart des panneaux explicatifs sont bilingues, tout comme les plaquettes d'explication.

Ouvert depuis six mois : un véritable succès populaire !

L'espace muséographique du Flore est ouvert depuis le 1^{er} mai dernier. Et c'est un véritable plébiscite pour ce vestige historique qui a déjà vu, en l'espace de 6 mois, plus de 43 000 visiteurs arpenter ses moindres recoins quand l'hypothèse prévisionnelle était de 40 000 visiteurs par an...

L'espace fonctionne avec 4 permanents (créations nettes d'emplois) et 5 saisonniers. Coût total de cette reconversion réussie : 1,70 M€, financée à hauteur de 645 417 € par la Région.

Port-Louis : l'extension du port de la Pointe

La Région Bretagne a contribué à hauteur de 3,84 M€ au financement de l'extension du port de la Pointe, à Port-Louis, dont le coût total s'est élevé à 11,29 M€. Un investissement important de la collectivité pour ce projet qui s'inscrit dans sa volonté d'affirmation de la vocation maritime de la Bretagne, tout en permettant au centre-ville de Port-Louis de se redynamiser.

Cette extension a permis de créer 250 emplacements supplémentaires, de construire un terre-plein de 8 000 m², une cale de mise à l'eau, des places de stationnement et l'aménagement d'un ponton pour les navires à passagers.



Le Pays de Lorient en chiffres

Le Pays de Lorient c'est : une communauté d'agglomération, *Cap L'Orient* regroupant 30 communes (présidée par Norbert Métairie) et deux communautés de communes, la *CC de Blavet, Bellevue et Océan* (présidée par Fortuné Le Calvé) et la *CC de la Région de Plouay, du Scorff au Blavet* (présidée par Jean-Yves Nicolas).

213 003 habitants en 2007 (207 333 habitants en 2002).

Un territoire de 855 km².

Les 24 projets structurants (projets de l'enveloppe 2) du contrat Région-Pays de Lorient

PROJETS	Budget total du projet	Part Région
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social		
Aménagement de la zone artisanale du Gripp à Groix	510 700 €	60 000 €
CC de Plouay : Aménagement du parc d'activités de Restavy	894 829 €	139 608 €
Requalification et extension de la zone d'activités de Bellevue à Merlevenez	510 986 €	66 428 €
Nostang : Extension et requalification Qualiparc de la zone d'activités de Locmaria	223 574 €	55 337 €
Kervignac : Requalification Qualiparc de la zone d'activités de Porzo	336 517 €	46 461 €
CC de Plouay : Extension et requalification de la zone d'activités de Kergroix à Quistinic	200 000 €	11 621 €
Pour une exemplarité des démarches environnementales		
Guidel : Restauration du milieu dunaire	1,70 M€	510 000 €
Requalification des espaces publics du bas-Pouldu à Guidel	3,50 M€	700 000 €
Pour une affirmation de la vocation et de la spécificité maritimes de la Bretagne		
Achèvement des Opérations d'aménagement (VRD) dans le cadre du programme de reconversion du site de la BSM (Lorient) – (2ème tranche – 4ème phase)	2,90 M€	870 000 €
Sous-marin Flore – Réalisation muséographique	1,70 M€	645 417 €
Extension du Port de Kernével à Larmor-Plage	6,80 M€	1,95 M€
Aménagement du port de la Pointe (Anse du Driasker) à Port-Louis	11,30 M€	3,84 M€
Extension du port de Guidel-Plages	3,50 M€	1 012 200 €
Extension du Port de Ban Gâvres	880 000 €	264 000 €
Pour une Bretagne équitable et solidaire		
Merlevenez : Construction d'un bâtiment mixte d'insertion	397 395 €	99 948 €
Bubry : Pôle enfance jeunesse	1,05 M€	140 892 €
Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture		
Lanester : Création d'un Espace Culturel et de Loisirs	6 M€	1 M€
Ploemeur : Réalisation d'une médiathèque	3 M€	920 000 €
Plouay : Création d'une salle de spectacle et de théâtre	1,25 M€	250 000 €
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité		
Hennebont : Complexe aquatique	6,25 M€	1 874 010 €
Complexe Multifonctionnel du Menez à Larmor Plage : équipements sportifs et aménagements	3,67 M€	733 200 €
Kervignac : Construction d'une salle de sports intercommunale	1,65 M€	424 026 €
Lorient : Construction d'une 3ème tribune au stade Yves Allainmat	8 M€	2,40 M€
Développement de la Randonnée au Pays de Lorient	231 500 €	46 300 €
Total : 24 projets	66,45 M€	18,06 M€

Projet renégocié en 2009 ;

Nouveau projet inscrit à mi-parcours

Les contrats Région - Pays : mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région – Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. La collectivité souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents pour parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré jusqu'en 2012 s'élève à 276 M€.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1^{ère} recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...) ; ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2^{ème} est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3^{ème} est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4^{ème} enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
 - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
 - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3^{ème} enveloppe ainsi que les projets numériques.

Une révision à mi-parcours

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Aujourd'hui, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés. Le Pays de Redon Bretagne sud a lancé, en février dernier, la phase de signature de tous les avenants de contrats Région - Pays qui s'achèvera avant la fin de l'année 2010.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2^{ème} enveloppe des contrats Région-Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.



Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.